Vos questions / nos réponses

Alcool

Par Profil supprimé Postée le 10/04/2012 15:25

> Bonjour je suis convaincu que mon mari est alcoolique je suis mariée depuis 5 mois et je lui en ai parlé qu'il buvait trop mais me répond que non j'ai mes limites. il boit 4 à 5 cannettes de bières à 8 degré par jours et le matin en se levant je lui ai demandé de l'aider que je ne lui en voulait pas qu'il était malade mais il ne veut pas aidez moi je l'aime et j'en souffre beaucoup

---

Mise en ligne le 11/04/2012

Bonjour,

Votre mari n'a pas conscience, pour l'instant, que sa consommation d'alcool est un problème. Pourtant, elle l'est pour vous. S'il boit depuis un certain temps, nous pouvons envisager qu'il y trouve quelque chose... Peut-être n'aviez-vous pas trouvé les mots pour lui en parler auparavant, mais aujourd'hui vous vous « lancez », parlez de vos ressentis, lui proposez votre aide, ce qui est positif. Il lui faudra peut-être du temps pour accepter, voir la réalité et vous entendre.

N'hésitez pas à être soutenue face à cette situation difficile pour vous. Votre entourage, votre médecin traitant ou encore des professionnels en alcoologie peuvent vous soutenir. Nous vous transmettons les coordonnées d'un centre en addictologie où vous, votre mari ou tous les deux pouvez parler librement de ce que chacun vit. Médecin, psychologue, travailleurs sociaux peuvent vous recevoir de manière confidentielle et gratuite.

Vous avez fait un premier pas vers lui, il semble important de rester disponible et à son écoute. Pour autant, sachez qu'on ne peut pas obliger quelqu'un à se faire soigner, c'est une démarche personnelle, un cheminement progressif. Il vous faudra peut-être être patiente, aborder la question de l'alcool tout en privilégiant le bien-être de votre couple par des moments agréables : sorties, balades, projets…

Nous restons à votre écoute si vous avez besoin d'aborder davantage ce que vous vivez au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Association Addictions France de la Somme

29, rue Lamarck
80000 AMIENS

Tél : 03 22 22 57 22
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30 . Rendez-vous possibles le jeudi jusque 20h

Voir la fiche détaillée